

## Documentation et méthodologie pour les séries de série sur l'immigration

Tableaux	Période couverte	Contenu
Série 1	1852-1977	Nombre d'immigrants arrivés au Canada
Série 2	1871-1920	(A) Nationalité des immigrants arrivés dans le port de Québec et placés dans la province, depuis le premier juillet 1871 (B) Nationalité des immigrants inscrits au bureau d'immigration de la Province de Québec, à Montréal, depuis le premier juillet 1870
Série 3	1910-1968	Destination des immigrants inscrits au Canada, par province
Série 4	1923-1958	Occupation des immigrants arrivés au Canada (A) 1923-1943 (B) 1950-1952 (C) 1953-1958
Série 5	1924-1956	Immigrants au Canada selon le port d'arrivée

### 1. Sources et institutions en charge

Les statistiques sur l'immigration au Canada, instaurées dès 1852, accompagnent la mise en place de lois visant à encadrer les flux migratoires. Elles permettent de réguler l'arrivée des immigrants dans les ports, afin de limiter les risques perçus par l'administration, qu'ils soient sanitaires, économiques ou sociaux. Jusqu'en 1921, les capitaines des bateaux ayant des immigrants à leur bord sont responsables de fournir une liste des personnes présentes dans leur embarcation. Cette liste se nomme "le manifeste" et indique le nom du chef de ménage, le nombre de personnes à sa charge, leur pays d'origine, leur occupation et leur destination. À partir de 1921, les immigrants doivent présenter eux-mêmes leur documentation à leur arrivée au bureau d'immigration. Toutefois, la responsabilité à l'arrivant ne durera que quatre années, puisqu'à partir de 1925, le système du manifeste sera remis en place.

Initialement supervisée par le ministère de l'Agriculture, la collecte des données sur l'immigration passe en 1892 sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, afin d'accompagner l'expansion vers l'Ouest. Elle reste sous son contrôle jusqu'en 1917, avant de relever du ministère de l'Immigration et de la Colonisation. En 1936, elle devient une branche du ministère des Mines et des Ressources, puis, en 1950, elle est transférée au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, où elle restera jusqu'en 1966. De 1966 à

1977, la gestion des statistiques sur l'immigration incombe au ministère de la Main-d'Œuvre et de l'Immigration.

Les séries publiées sur cette page reposent sur des compilations réalisées par divers organismes statistiques, à partir des données collectées par ces administrations successives:

Série 1: Les données sur le nombre total d'immigrants arrivés au Canada de 1852 à 1977 est issu des Statistiques historiques du Canada, une compilation des données historiques cumulées par Statistique Canada publiée en 1983. .

Série 2 à 5: Les données proviennent de l'*Annuaire Statistique du Québec*. La publication annuelle inclut des tableaux synthétisant les données transmises par le ministère canadien de la Main d'œuvre et de l'Immigration. Notre équipe a fait le choix de terminer les séries en 1968 puisque les annuaires statistiques ne sont plus disponibles en version numérique depuis cette date.

## **2. Variables**

Série 1: La comptabilisation des immigrants arrivés par les voies terrestres ne commence qu'en 1908. Les données avant cette date excluent donc cette catégorie de personnes immigrantes.

Série 2: L'instabilité des catégories nationales utilisées témoigne du caractère arbitraire de ce découpage. Notons notamment que le port de Québec et le bureau de Montréal n'utilisent pas la même classification de nationalités. Par exemple, les immigrants polonais arrivés à Montréal sont comptés à part, mais lorsqu'ils arrivent à Québec, ils sont mis dans la catégorie "Autre". À Montréal, la catégorie "Allemands" existe jusqu'en 1900, avant d'être intégrée à la catégorie "Autre".

Série 3: Le découpage des territoires varie légèrement durant la série en raison de l'expansion géographique du *Dominion*. Ainsi, les données du Territoire du Nord-Ouest sont intégrées au décompte pour la Colombie-Britannique à partir de 1924. Terre-Neuve est également inclus dans le décompte des provinces maritimes à partir de 1949, moment où celle-ci entre dans la confédération.

Série 4: Lors de la comptabilisation des professions des immigrants, l'occupation déclarée par le chef de famille sert de référence pour l'ensemble du ménage. Ainsi, si celui-ci se présente comme commerçant, son épouse et ses enfants seront également enregistrés sous cette catégorie, indépendamment de leur propre activité. Ce mode de classification entraîne une surévaluation des effectifs dans certaines professions. Par exemple, les familles d'agriculteurs, souvent nombreuses, contribuent à gonfler artificiellement les chiffres de cette catégorie, tandis que les domestiques, qui immigreront probablement plus fréquemment seules, apparaissent sous-représentés dans les statistiques.

Le découpage des catégories d'occupation change au fil des années, et la source en fournit des définitions minimales. Avant 1950, les catégories étaient réparties selon les corps de métiers et ensuite par sexe. À partir de 1950, ce sont deux grandes catégories qui organisent les données, soient les travailleurs et les personnes à charge. La catégorie des travailleurs est ensuite divisée par corps de métier, sans distinction de sexe. Cette classification sera utilisée de 1953 à 1958.

### **3. Fiabilité des données**

Dans l'annuaire statistique de 1921, pour les tableaux concernant les ports de Québec et de Montréal, on mentionne la possibilité que des immigrants étant arrivés au port de Québec se dirigent ensuite vers le bureau d'immigration de la ville de Montréal. Ces immigrants pourraient donc avoir été comptabilisés plus d'une fois et ainsi donner l'impression d'une immigration plus importante que la réalité.

### **4. Suggestion de lecture pour mieux contextualiser la série**

BUCKLEY, Kenneth. A. H., « Immigration », dans M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley (dir.), *Historical Statistics of Canada*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1965.

**Camille Champagne-Tremblay, mai 2024**